

GENEVA Watch

AN OVERVIEW OF THE WTO NEGOTIATIONS ON AGRICULTURE



La CM14 se termine sans percée sur les questions clés

La 14e Conférence ministérielle de l'OMC (CM14) s'est achevée aux premières heures du 30 mars, après que les ministres ont prolongé les négociations de plusieurs heures dans un ultime effort pour combler les divergences restantes sur des questions majeures. Malgré ce temps supplémentaire, les Membres n'ont pas réussi à parvenir à un consensus sur les principaux dossiers en suspens, laissant toutes les questions politiquement sensibles non résolues.

Plutôt que d'aboutir à des résultats finaux à Yaoundé, les ministres ont convenu de poursuivre les négociations à Genève, dans l'objectif de réaliser des progrès d'ici la prochaine réunion du Conseil général, prévue vers la mi-mai 2026.

Parmi les dossiers nécessitant des travaux supplémentaires figurent le projet de Déclaration ministérielle de Yaoundé sur la réforme de l'OMC ainsi que le plan de travail post-CM14 qui l'accompagne. Selon des sources commerciales, les États-Unis ont plaidé en faveur d'un processus davantage axé sur les propositions, permettant aux Membres de soumettre des contributions concrètes et de clarifier les voies possibles à suivre.

Dans ses remarques de clôture, le président de la CM14 a présenté une série d'échéances indicatives, précisant que des rapports d'avancement seront soumis au Conseil général en juillet 2026 et décembre 2026, puis en juillet 2027 et décembre 2027, avec la participation de hauts fonctionnaires selon les besoins. La feuille de route prévoit également au moins un examen à mi-parcours avant la 15e Conférence ministérielle (CM15), prévue en Arabie saoudite en 2028.

Agriculture : les ministres ne parviennent pas à une décision

Les ministres n'ont pas non plus réussi à s'entendre sur le projet de décision agricole diffusé le 16 mars 2026, malgré des efforts soutenus pour réduire les écarts dans les dernières heures.

Dans une tentative de débloquer les négociations, les États-Unis ont présenté tardivement une proposition de compromis réaffirmant le rôle central joué par l'Accord sur l'agriculture depuis 1995 dans le soutien au commerce agricole et à la sécurité alimentaire mondiale.

Reconnaissant les progrès limités réalisés sur plusieurs piliers de négociation et les divergences persistantes quant aux approches, Washington a proposé que les Membres s'engagent à « revitaliser les négociations agricoles sur la base des contributions des Membres, y compris des propositions sur de nouvelles approches possibles ».

L'Inde a ensuite présenté son propre texte, soulignant que toute approche future doit rester solidement ancrée dans les mandats existants. Sa proposition appelle à poursuivre les travaux en vue d'une solution permanente sur le stockage public à des fins de sécurité alimentaire (PSH), un mécanisme spécial de sauvegarde (SSM) et le coton, avec pour objectif d'aboutir à des résultats équilibrés et axés sur le développement d'ici la CM15.

L'Inde a également insisté sur la nécessité de s'attaquer aux inégalités structurelles en matière de soutien interne, notamment par l'élimination des droits liés à la mesure globale de soutien totale finale consolidée (FBTAMS), qu'elle considère comme faussant les conditions de concurrence dans l'agriculture mondiale.

Questions émergentes en matière de commerce agricole : poursuite du dialogue

Par ailleurs, les co-parrains du dialogue sur les questions émergentes en matière de commerce agricole (EAT) ont convenu de poursuivre des discussions ouvertes et fondées sur des données probantes, visant à favoriser une compréhension commune des tendances émergentes affectant les marchés agricoles.

Ce dialogue vise à rester neutre et factuel, tout en tenant compte des objectifs de développement durable, de la diversité des systèmes agricoles ainsi que des réalités de production et des besoins de développement variés des Membres.

Les Membres participants prévoient d'organiser une retraite à mi-parcours en mars/avril 2027, suivie d'une retraite finale avant la CM15, afin d'évaluer les progrès, de consolider les enseignements tirés et de préparer un rapport à l'intention des ministres pour la CM15, en consultation avec les Membres de l'OMC, selon qu'il conviendra.

Facilitation de l'investissement : une dynamique qui se confirme malgré une opposition

L'un des développements les plus marquants de la CM14 concerne la facilitation de l'investissement pour le développement (IFD). Lors de la session ministérielle dédiée du 28 mars, 165 des 166 Membres de l'OMC ont soutenu le projet de décision ministérielle visant à intégrer l'accord dans l'architecture juridique de l'OMC en tant qu'accord plurilatéral relevant de l'Annexe 4. L'Inde est restée le seul Membre à s'y opposer.

Par ailleurs, l'adhésion du Bangladesh a porté à 129 le nombre total de participants à l'accord, renforçant davantage la dynamique en faveur de cette initiative. Les Membres participants ont également réaffirmé leur intention de continuer à explorer des voies concrètes pour une mise en œuvre efficace.

Comme l'a souligné la Directrice générale de l'OMC, Ngozi Okonjo-Iweala, l'objectif est de construire « une OMC plus agile, capable de saisir les opportunités et d'agir rapidement pour offrir des bénéfices aux populations et aux entreprises dans le monde entier », qualifiant l'accord sur la facilitation de l'investissement d'étape importante dans cette direction.

Genève en bref est publié par les Producteurs laitiers du Canada, les Producteurs de poulet du Canada, les Producteurs d'œufs du Canada, les Éleveurs de dindon du Canada et les Producteurs d'œufs d'incubation du Canada. On y fait état des divers événements qui se déroulent à Genève, particulièrement dans le cadre des négociations de l'OMC sur l'agriculture.

Pour obtenir de plus amples renseignements ou formuler des observations, veuillez visiter : www.producteurslaitiers.ca, www.producteursdepoulet.ca, www.leseleveursdedindonduncanada.ca, www.chep-poic.ca www.producteursdoeufs.ca

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Canada, ISSN 1496-92

